

TARIFS 2023

Il est obligatoire de nous fournir une attestation CAF (année en cours) précisant votre quotient familial lors de l'inscription de votre (vos) enfant (s). En cas de non-respect de cette règle, le tarif le plus élevé sera appliqué.

	QF de 0 à 1300 €	QF supérieur à 1300 €
Enfants habitant (ou scol) à Tomblaine En journée	13.50 €	14.00 €
Enfants habitant (ou scol) à Tomblaine En 1/2 journée-sans repas (matin ou après-midi)	5.50 €	6.00 €
Enfants extérieurs à la commune En journée	26.50 €	27.00 €
Enfants extérieurs à la commune En 1/2 journée-sans repas (matin ou après-midi)	11.00 €	11.50 €

INSCRIPTION : 2 lieux possibles :

En Mairie : aux heures d'ouverture

Au centre de loisirs : Lundi, mardi, vendredi : uniquement les matins et le mercredi toute la journée

DOCUMENTS A FOURNIR :

1 dossier renseignement général annuel unique que vous avez dû remplir à la rentrée (pour les tomblainois) avec **fiche sanitaire et copie vaccinations + attestation de droits CAF** avec quotient familial de l'année en cours.

1 fiche d'inscription avec dates choisies et calcul du montant du séjour (fourni au lieu d'inscription).

Le règlement du séjour

1 photo d'identité pour la carte du centre (pour nouveau inscrit)

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

RENSEIGNEMENTS

La Ville de Tomblaine organise le Centre de Loisirs les mercredis sur la journée, de 7h30 à 18h00.



ACCUEIL DES ENFANTS

Les enfants sont accueillis sur place au centre de loisirs **dès 7h30 jusqu'à 9h30 (dernier délai)** et peuvent être repris par un adulte responsable à partir de **16h45 jusque 18h00 (dernier délai)**. Une inscription à la 1/2 journée sans repas est possible : matin (**jusque 11h45 maxi**) et après-midi (**à partir de 13h30 impérativement**)

UN TRANSPORT EST ASSURE par le minibus ou le bus communal.

Les rendez-vous sont prévus aux arrêts suivants :

Les enfants doivent être déposés et repris par une personne responsable légale de l'enfant



	Aller départ	Retour arrivée
Place des Arts	8 h 30	17 h 00
Boulevard Henri Barbusse (devant la Salle Stéphane Hessel)	8 h 40	17 h 10
Place Emile Zola (Ensanges)	8 h 50	16 h 55

Le projet éducatif du Centre est à la disposition des familles qui peuvent en faire la demande auprès de la direction



IMPORTANT : Afin de faciliter le bon fonctionnement du Centre de Loisirs, les inscriptions sont closes tous les **samedis à 12h00** pour la semaine suivante.

Toute absence non justifiée (certificat médical), ne sera ni remboursée ni reportée



Centre de Loisirs Léo Lagrange

*Mercredis Récréatifs,
du 04 janvier au 05 juillet 2023*

INFORMATION IMPORTANTE

Seuls les enfants **scolarisés** de 3 ans à 12 ans seront accueillis au Centre de Loisirs



Centre de Loisirs Léo LAGRANGE
Chemin du Bois la Dame
54510 TOMBLAINE
03.83.20.70.15 - clsh@mairie-tomblaine.fr

Programme prévisionnel par Thèmes

Janvier à février 2023
Les activités autour de l'hiver

Pour les maternelles :

- La peinture, le découpage, le collage, l'assemblage...
- les animaux de l'hiver : masques et attrapes-soleil
 - ours polaire, jeux de quilles pingouins...
 - les accessoires de l'hiver : bonnets et gants à décorer
 - les mobiles : bonhommes de neige
 - tableaux aurores boréales en sel coloré

Pour les élémentaires :

- les activités autour des animaux du pôle nord et pôle sud
- atelier de découpage : les flocons de neige
- à la manière de ARCIMBOLDO : tableau de l'hiver avec des éléments naturels
- tableaux polaires
- bonhommes de neige perlée

Et aussi :

Une activité autour de la galette des rois
Les activités autour de la nature
en hiver : balades dans les bois, parcs...
la faune, les végétaux...
Des jeux de motricité,
autour de la musique, du sport,
des grands jeux...

Mars à avril 2023
Les activités autour du printemps

Pour les maternelles :

- les activités autour des animaux (papillons, oiseaux...)
- les fleurs : peinture soufflée à la paille, confection de fleurs (tulipes en papier...)
- mes pots de fleurs maison (décoration et jardinage)
- les magnets cactus
- l'herbier de fleurs
- décoration de fenêtres

Pour les élémentaires :

- les arbres au fil des saisons : en 3 dimensions
- création de cerfs-volants
- les bijoux (terre et émail, plastique...), les cabas à fleurs
- la céramique sur tasses, assiettes... (décors de printemps)
- le printemps en scène (décors de jardin...)

Et aussi :

- les activités autour du chocolat (l'atelier des gourmands)
- chasse aux œufs...

Bonjour
printemps,

Mai à juillet 2023
Les activités autour



de la vidéo



de la photo

Pour les maternelles :

- les images en mouvement : thaumatrope, folioscope, zootrope, praxinoscope...
- un appareil photo c'est quoi ?
- une histoire de photos

Pour les élémentaires :

- **stop motion, définition** : Le stop motion, aussi appelé animation image par image, est une technique d'animation qui permet de créer un mouvement à partir d'objets immobiles. Elle consiste à déplacer légèrement les objets entre chaque photo.

Réalisation de 3 techniques
(à plat, en volume et avec des acteurs réels)

- les vidéos parodiques (type : films Disney, publicité...)
- les photos artistiques (perspectives, rétro...)



Et aussi :

- Rallye photos avec tous les enfants
- Sports en extérieur (les ballons, les raquettes...)
- les jeux collectifs (parachute, jeux d'eau et avec l'eau...)

Les activités associatives de la Commune

Le centre de loisirs peut accompagner les enfants inscrits
à une activité associative de la commune

(uniquement sur une seule activité par enfant et sur les créneaux horaires
de 9h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h15)

